

# TENNIS CLUB DE SERVON

## LA RESERVATION DES COURTS PAR INTERNET

### (Procédure à suivre)

<http://www.adoc.appli-fft.fr>

Nouveau Système de Réservation par internet (système appelé « ADOC », Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs).

#### ➤ REGLEMENT

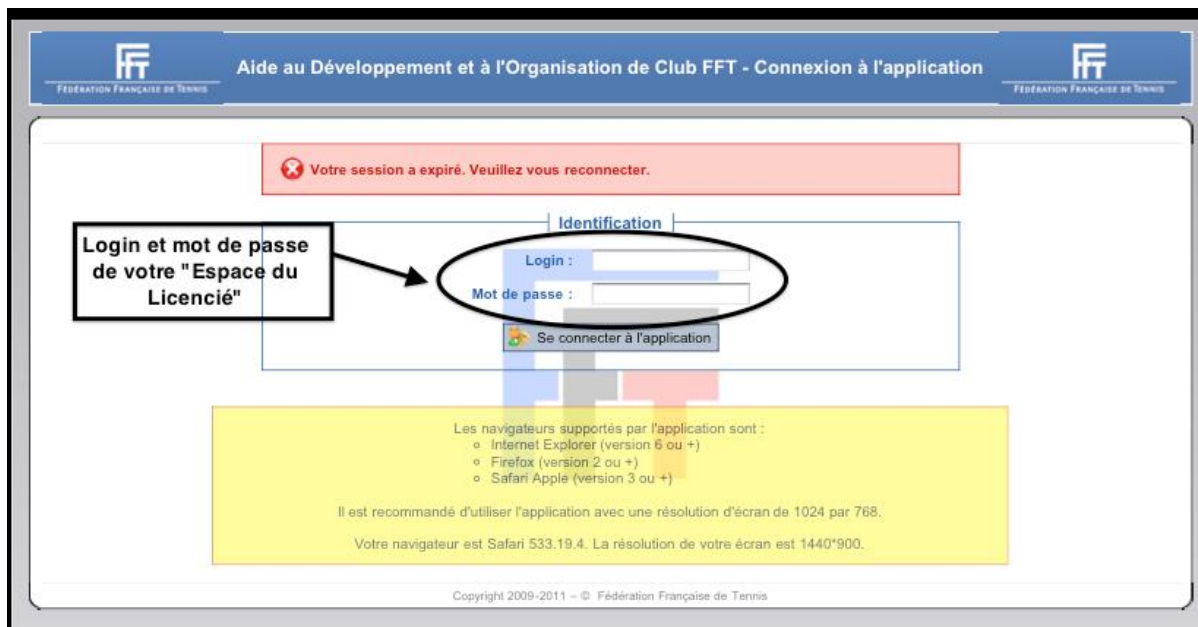
- Toutes les réservations seront uniquement faites par internet à partir du **1er Octobre 2011**. Une borne en libre service sera à votre disposition au club house.
- Pour réserver par internet, vous devez être membre du club, à jour de sa cotisation, ainsi que votre partenaire (ou ticket invité).
- Réservation **6 jours à l'avance** (J+6 au maximum).
- Plages horaires disponibles de 8h00 à 22h00 tous les jours.
- Vous ne pouvez réserver qu'une heure à la fois, sauf en double où vous pouvez jouer 2 heures.
- Le club se réserve le droit de modifier le numéro de terrain que vous avez réservé (entretien, championnat, tournoi, école de tennis,...).
- Pour les adhérents du club mais non licenciés au club de Servon, merci de contacter le bureau (procédure particulière).

#### ➤ PROCEDURE DE CONNEXION

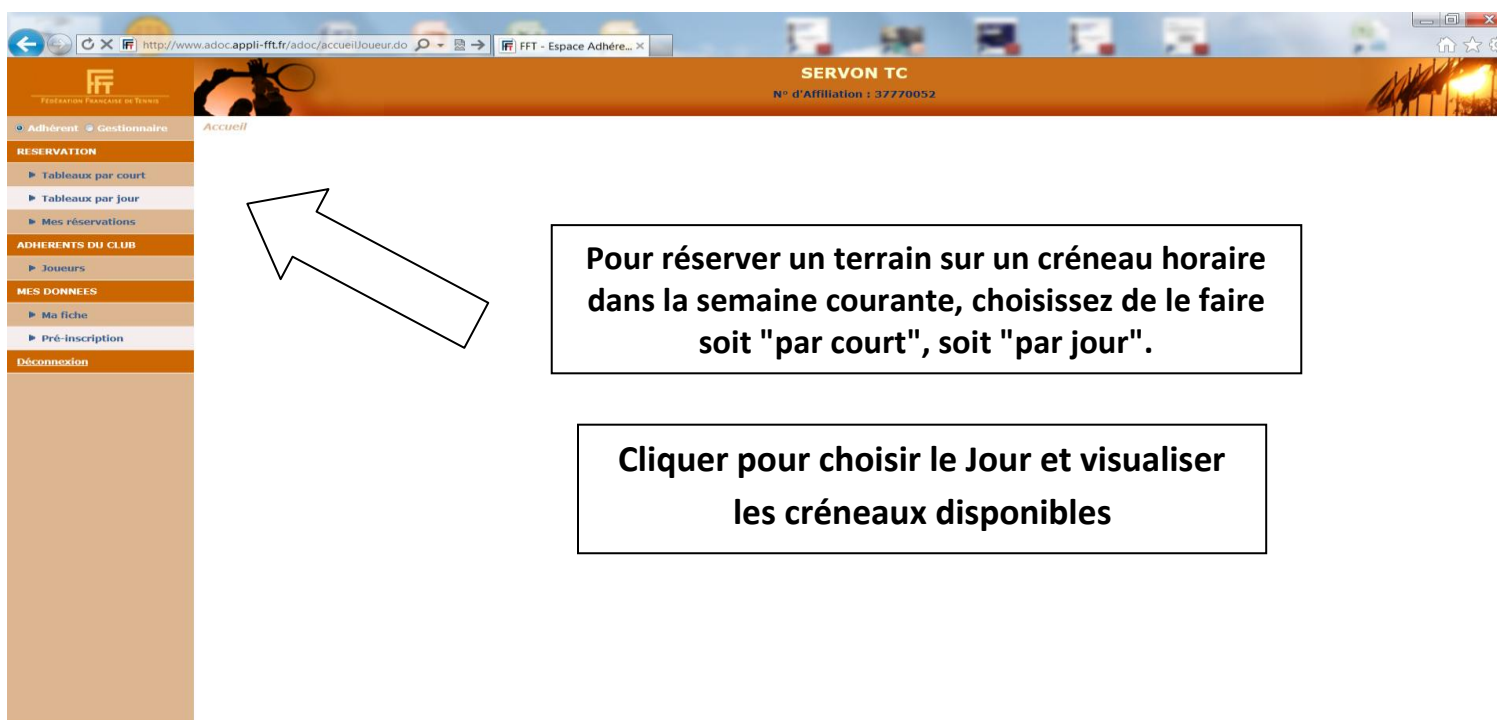
1. Vous devez impérativement avoir préalablement créé **votre Compte** dans l' « Espace du Licencié ». (voir procédure dans notice disponible sur notre site internet).
2. Munissez-vous de:
  - **Votre Login** (identifiant) : celui de votre « Espace du Licencié »
  - **Votre mot de passe** que vous a délivré la FFT : celui de votre « Espace du Licencié ».

3. Connectez-vous sur <http://www.adoc.appli-fft.fr> ou rendez vous sur notre site internet <http://www.club.fft.fr/tcservern> et cliquez sur le lien « Réservation de court », situé dans le bloc en haut à droite de la page d'accueil de notre site internet.

L'écran suivant apparaît :



4. Ecrivez vos « Login » et « Mot de passe » (ceux de l' « Espace du Licencié ») dans les espaces réservés
5. Cliquez sur « Se Connecter à l'application ».
6. L'écran suivant apparaît alors :



7. **Pour effectuer votre réservation** vous devez aller dans la rubrique réservation:

- Celle-ci s'effectue à la semaine (6 jours à l'avance maximum),
- Vous ne pouvez et ne devez réserver qu'un seul créneau horaire.
- Lorsque vous aurez joué, et s'il existe encore de la place vous pouvez immédiatement réserver.
- Pour réserver, il est nécessaire d'inscrire **deux noms**,
- Vous ne pouvez effectuer votre réservation que dans **les zones vertes** et vierge de noms,
- Lorsque vous cliquez sur le créneau désiré, il s'affiche un tableau avec les informations suivantes:
  - Date
  - Court n°
  - Entre : heure de début
  - Et : heure de fin
  - Partenaire → dans cette fenêtre, entrez le nom de votre partenaire,
  - Validez.

Ajout d'une réservation

Date : Dimanche 19 Décembre 2010

Court : Court n° D

Entre : 13h00

Et : 14h00

Partenaire :

Valider

Retour

- Votre réservation est activée, et votre partenaire en sera prévenu automatiquement par mail.
- Si vous ne pouvez pas jouer à l'heure réservée, cliquez dans le créneau horaire choisi. Un message va s'afficher vous demandant si vous souhaitez supprimer la réservation, cliquez sur «OK », elle sera effacée. Evidemment, dans ce cas, vous pouvez effectuer une nouvelle réservation sur un autre créneau horaire disponible.

Vous trouverez, ci-dessous, l'écran qui s'affiche dans le cas:  
Réservation ➔ « Tableaux Par Jour »

Choix du jour : 25/07/2011 Surface : --- Indifférent --- Couvert : Oui Ok

	Court n°1 (TC SERVON) Béton Poreux	Court n°2 (TC SERVON) Béton Poreux	Court n°3 (TC SERVON) Résine Couvert	Court n°4 (TC SERVON) Résine Couvert
08h00				
09h00				
10h00				
11h00				
12h00				
13h00				
14h00				
15h00				
16h00		DILUN Olivier DILUN Justine		
17h00				
18h00				
19h00				
20h00				
21h00				

■ Indisponible ■ Disponible ■ Rés. permanente enseignement ■ Rés. permanente club  
■ Rés. ponctuelle enseignement ■ Rés. ponctuelle club ■ Rés. ponctuelle joueur

8. Nous vous recommandons également de visiter la rubrique «**Mes données**» et de cliquer sur votre fiche. Vous pourrez vérifier vos coordonnées : adresse, mail, téléphone et éventuellement les mettre à jour.

Par contre, vous n'aurez pas accès à civilité, nom, prénom, date de naissance ; en cas d'erreur sur ces quatre éléments signalez-le au club.

La procédure de réservation sera identique à partir de la borne de réservation mise à votre disposition au club house.

***En fin d'utilisation n'omettez pas de vous déconnecter.***

Comme nous vous en avons précédemment informé, ce nouveau système de réservation « gratuit » est mis en place afin qu'un plus grand nombre d'adhérent(e)s puissent profiter des installations. Si au début de la mise en service apparaissent quelques imperfections n'hésitez pas à nous en informer.

En cas de problème, merci de nous contacter par courriel au [tc.servon@wanadoo.fr](mailto:tc.servon@wanadoo.fr)

Merci d'avance.  
Le Bureau du TC Servon